

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE  
SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

—  
DIRECTEURS :

MM. LE V<sup>ic</sup> B. DE JONGHE, LE C<sup>ie</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

—  
1904  
SOIXANTIÈME ANNÉE



BRUXELLES,  
J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

—  
1904

# LE FLORIN D'OR

AU TYPE DE FLORENCE

**D'ENGLEBERT DE LA MARCK,**

ÉVÊQUE DE LIÈGE (1345-1364)

Le gros tournois français et l'esterlin édwardin anglais exceptés, peu de monnaies du moyen âge eurent, en dehors de leur patrie, la vogue et le succès du florin d'or au type de Florence. Cette grande faveur était due à la beauté du type, à la perfection de la frappe et surtout à l'excellent aloi de ces pièces. Ces monnaies furent forgées à Florence, leur pays d'origine, à partir de 1252. On en frappa des quantités considérables dont les nombreuses variétés se distinguent souvent les unes des autres par des marques monétaires diverses terminant la légende pieuse, toujours la même, du droit au type de saint Jean-Baptiste. M. Paul Joseph seul en cite plus de deux cents exemplaires variés dans sa description de la trouvaille de florins d'or faite à Bretzenheim en octobre 1882, trouvaille qui a mis au jour, à elle seule, 450 florins de Florence

Le florin de Florence, qui fut copié en Italie même, fit peu à peu son chemin en Europe, dans

la partie occidentale surtout, et arriva dans nos anciennes provinces où les gouvernants s'empresèrent d'imiter cette belle monnaie dont le cours était si répandu. Liège semble ne pas avoir émis de florins au type de Florence, disait on il y a déjà plus de cinquante ans, et l'on s'étonnait alors de cette lacune dans la numismatique de l'évêché, le Brabant, la Flandre, le Hainaut et le Luxembourg ayant eu leurs florins florentins. C'est alors que le savant de Coster proposa d'attribuer à l'évêque Englebert de la Marck les pièces à ce type portant autour de la fleur de lis la légende : *SVIT PETRH*, précédée de deux clefs en sautoir et ayant, près de la tête de saint Jean, une véritable mitre épiscopale. Ces pièces étaient données jusqu'à cette époque au pape Jean XXII ainsi que toutes celles ayant une tiare à deux couronnes, que l'on joignait aux premières (1). Cette nouvelle classification, qui disait le florin d'or sorti des forges monétaires de l'atelier de Saint-Pierre près de Maestricht, fut vivement combattue alors par M. Petit de Rosen, qui soutenait que les florins en question étaient trévirois. Les arguments mis en avant par de Coster pour appuyer son attribution étaient déjà bien solides et bien convaincants lorsque, peu de temps après la publication de son article, le regretté savant découvrit aux archives plusieurs *empirances* du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècles

(1) *Revue de la Numismatique belge*, 1854, pp. 28 et 442.

donnant, entre autres choses, les pertes que l'on devait subir au change sur les *florins de S. Petri*, les *florins de liège li dieu petrisensis*, les *florins de petrisensis*, etc. Ces dénominations désignent, toutes les trois, le florin au type de Florence de Liège dont il existait donc plusieurs émissions, puisque ces pertes ne sont pas les mêmes pour les trois espèces de pièces nommées. Trèves, à partir de ce moment, fut rationnellement dépouillé du florin qui nous occupe, lequel fut presque universellement classé à Englebert de la Marck, évêque de Liège (1345-1364), classification adoptée par le baron de Chestret de Haneffe dans son bel ouvrage sur la *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances*.

On ne connaissait jusqu'ici que de très légères variétés du florin au type de Florence qui nous occupe, pièce qui est devenue assez commune depuis la trouvaille de Bretzenheim dont nous avons dit quelques mots au commencement de cette notice. Nous avons eu la bonne fortune d'en acquérir une variété très intéressante dont nous donnons ci-après le dessin et la description.



*Droit.* Saint Jean-Baptiste debout, levant la

main droite pour bénir, et tenant de la gauche un sceptre crucifère. A gauche de la tête du saint, une mitre épiscopale.

*Légende.* S · IOHT — IIIES · B ·

*Revers.* Grande fleur de lis. Deux clefs en sautoir précèdent la légende.

*Légende.* ⚡ S·P·I·T·V·S — P·E·T·R·V·S ·

Or. Poids : 3<sup>gr</sup>.48<sup>g</sup> Notre collection.

Chose curieuse, la légende du revers est au nominatif, S·P·I·T·V·S P·E·T·R·V·S, nominatif que M. Petit de Rosen voulait lire sur la pièce publiée alors, prétendant qu'elle ne pouvait appartenir qu'à Trèves dont saint Pierre était le patron. Feu de Coster combattait cette manière de voir, disant, avec raison, que S·P·I·T·V·S P·E·T·R·V·S pouvait très bien être le nom du bourg de Saint-Pierre, comme RVERMVNDEN, sur le florin gueldrois, est celui de la ville de Ruremonde.

Il nous a semblé désirable de publier ce florin d'or, qui constitue une variété nouvelle très importante de la pièce connue qui a été l'objet d'une discussion scientifique intéressante dans notre *Revue*.

V<sup>te</sup> BAUDOUIN DE JONGHE.

---